



DOSSIER DE PRESSE

ACTION CŒUR DE VILLE 2



Élue :

Lisa Chauvin

adjointe déléguée à Action cœur de ville

Pôle Action cœur de ville :

Jean-Philippe Benard

directeur général adjoint des services

jp.benard@ville-draguignan.fr

Contacts presse :

Maud Jecker

directrice de la Communication Ville de Draguignan

maud.jecker@ville-draguignan.fr

07 64 02 81 66

Magali Buchsbaum

directrice de la Communication et du protocole de DPVa

06 11 27 34 39

magali.buchsbaum@dracenie.com

Action cœur de ville 2023-2026 (ACV 2)

La signature de l'avenant Action cœur de ville 2023-2026 se déroule le 12 décembre 2023 au sein de l'auditorium Éléonore de Provence du Musée des Beaux-Arts de Draguignan.

Il s'agit d'une prolongation de l'opération nationale Action cœur de ville pour la période 2023-2026. Elle va permettre de poursuivre la dynamique impulsée en faveur de la redynamisation du centre-ville, avec une mutualisation des synergies entre partenaires publics et privés.

Lancée en mars 2018, Action cœur de ville est une politique prioritaire du gouvernement de soutien au développement durable et à l'attractivité de 234 villes moyennes qui exercent une fonction irremplaçable de centralité pour tout leur territoire. L'agglomération est également signataire.

Les partenaires de la Ville de Draguignan et de Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa)

État

Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département du Var

Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH)

Banque des territoires

Action logement

SAIEM de Construction de Draguignan



Action cœur de ville 2018-2022 (ACV 1)

À l'origine, la ville a été retenue pour faire partie du dispositif Action cœur de ville 2018-2022 en reconnaissance des efforts engagés avec le Projet urbain global en 2016 et 2017.

Le Projet urbain global était un schéma directeur élaboré en étroite collaboration avec les institutions et les acteurs socio-économiques pour planifier les investissements structurants du cœur de ville. Il s'agissait d'une vision nouvelle, d'une démarche et d'un positionnement bien différents de tout ce qui avait déjà été fait par le passé.

L'ambition était de développer les thématiques commerces, habitat, espaces publics, mobilités ou encore patrimoine, avec une vision transversale pour répondre à l'objectif de transformation et de redynamisation du centre-ville.

Lorsque Draguignan a été retenue pour bénéficier de la première phase du dispositif Action cœur de ville, les actions du Projet urbain global ont été intégrées à ce nouveau programme. Cela a notamment été le cas de la réfection du boulevard Clemenceau et de la rénovation du parking Victoire.

Action cœur de ville porte les objectifs suivants : (re)mettre habitants, commerces, services et activités dans les centres villes, lutter contre l'étalement urbain, mieux réguler l'urbanisme commercial périphérique et de régénérer la ville dans des formes plus naturelles et plus résilientes.



Ville de Draguignan



Le bilan d'Action cœur de ville (ACV 1) : une dynamique positive sur le rayonnement et l'attractivité de Draguignan

Le bilan Action cœur de ville pour la période 2018-2022 présente 56 actions réalisées ou en cours sur les 65 prévues, soit un taux de réalisation de 70 %, et ce, pour un montant de 56 581 299 € TTC.

Parmi les réalisations phares, l'on compte :

- l'aménagement des espaces publics, avec la réfection du boulevard Clemenceau, de la place du Marché ou encore des parkings Victoire et de l'Îlot de l'Horloge, la réhabilitation du Musée des Beaux-Arts, etc. ;
- le Contrat de revitalisation artisanale et commerciale, ayant permis l'ouverture de 50 commerces entre 2020 et 2022 et de réduire la vacance commerciale à 7 % en moyenne.

Depuis le lancement du programme Action cœur de ville, la fréquentation piétonne du centre-ville est en hausse avec une moyenne de 1,3 million de visiteurs par mois.

Répartition des financements

Total des réalisations pour 43 672 000 € TTC par :

- Ville de Draguignan : 31 843 000 € TTC ;
- Dracénie Provence Verdon agglomération : 11 829 000 € TTC.

Subventions obtenues :

- État : 6 267 000 € TTC ;
- Région Sud : 2 828 000 € TTC ;
- Département : 3 257 000 € TTC ;
- ANAH : 1 003 000 € TTC ;
- , Banque des territoires : 322 000 € TTC.

Un dispositif qui mobilise

Au-delà des aides financières liées au dispositif, la principale différence entre l'avant et l'après Action cœur de ville est l'attention bienveillante portée sur la ville par les partenaires, notamment ceux qui se sont mis à investir dans les centres des villes moyennes comme la Banque des territoires, Action logement ou des investisseurs privés.

La méthodologie de travail transversale et concertée permet de mutualiser les synergies pour agir au service du même objectif.

ACV 2 : une prolongation des actions menées avec une orientation affirmée sur les transitions

Compte tenu de la dynamique positive apportée par la démarche d'Action cœur de Ville 2018-2022, et des bons résultats, tant quantitatifs que qualitatifs, la Ville de Draguignan a souhaité s'inscrire dans la prolongation d'ACV proposée par le Gouvernement.

Le choix de prolonger le dispositif va permettre de renforcer l'action menée par la commune, en lien avec Dracénie Provence Verdon agglomération, en intégrant les défis majeurs des transitions écologique, démographique et économique et en incluant la transformation des entrées de ville et du quartier de la gare routière. Il s'agit d'œuvrer à un aménagement exemplaire du territoire, fondé sur le renforcement de l'attractivité de la commune, ville-centre de la Dracénie, et son impact territorial.

De nouvelles synergies sont également envisagées avec le dispositif « Petites villes de demain » piloté par la communauté d'agglomération, avec lequel des thématiques communes pourront être développées.

Cela va se traduire dans un premier temps par la gouvernance unifiée, avec la chefferie de projet, appelée à être sous maîtrise d'ouvrage de DPVa.



Les axes structurants du programme

Ville de Draguignan : renforcer et amplifier la dynamique enclenchée

Action cœur de ville 2 réaffirme la volonté communale de traiter en priorité l'habitat, la revitalisation commerciale, l'aménagement urbain et le renforcement de l'offre de service.

Pour ce faire, la ville multiplie les partenariats et les demandes de financement.

Axe 1 : l'habitat et le logement

De la réhabilitation à la restructuration, l'objectif de cette deuxième phase est de proposer une offre d'habitat attractive :

- la ville a lancé une Opération de restauration immobilière ciblant 47 logements du centre historique. 6 propriétaires ont déjà engagé la constitution d'un dossier et/ou des travaux conformes aux prescriptions ;
- l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain va être renouvelée avec un mode opératoire ajusté dans une logique de dynamique incitative à la réhabilitation de logements privés ;
- la SAIEM de Draguignan s'est vue confier en 2022 une concession d'aménagement visant à rénover 110 logements en cœur de ville sur 12 ans à hauteur de 17,96 M € HT. Parallèlement, la société de construction va mener plusieurs opérations de réhabilitation de logement social sur des immeubles actuellement vacants ;
- Action logement va poursuivre son action sur le volet habitat, avec le concours du groupe UNICIL qui prévoit la réalisation de 9 logements locatifs sociaux ;
- des opérateurs privés ont ou vont acquérir des immeubles en centre ancien et rénover/créer des logements dans le cadre d'opérations d'envergure, telles que : 23 rue de l'Observance, place du Marché, etc.

Axe 2 : la revitalisation commerciale

Concernant le développement économique, le Contrat de revitalisation artisanale et commerciale est prolongé jusqu'en 2028. Deux opérations emblématiques figurent au programme Action cœur de ville 2 :

- La restructuration complète de l'immeuble Trabaud ;
- la réhabilitation de l'ancien cinéma Eldorado.

Axe 3 : espaces publics et patrimoine

Dans un souci de transition écologique, l'accent sera également mis sur la rénovation thermique des bâtiments communaux et sur la végétalisation de la commune.

Axe 4 : mobilité et accessibilité

Côté aménagement urbain, les actions priorisent les entrées de ville pour lutter contre la congestion de la circulation et faciliter les liens entre les quartiers en privilégiant les modes de déplacement doux.

Axe 5 : équipements et services publics

Un socle de services sera constitué avec la relocalisation et la création de services publics à la population, avec notamment :

- le développement du Pôle d'enseignement supérieur de la Dracénie, Terre de Campus, porté par Dracénie Provence Verdon agglomération ;
- l'intégration du Centre communal d'action sociale en centre historique ;
- l'amélioration des conditions d'accueil dans le domaine scolaire, avec une attention portée sur la mixité sociale.



Les axes structurants du programme Dracénie Provence Verdon agglomération

Neuf actions de l'agglomération viennent accompagner la Ville de Draguignan au titre de la pluralité des axes retenus sur la période 2023-2026 :

- La conduite de projet via le recrutement d'un chef de projet « Action cœur de ville » ;
- La mise en place d'un dispositif renforcé d'amélioration de l'habitat ;
- Les études d'aménagement de l'entrée d'agglomération dans le cadre de Territoires pilotes de sobriété foncière (TPSF) et de la stratégie de déplacements « Hubs multimodaux » ;
- L'étude d'aménagement d'entrée de ville dorsale Est : connexion cœur de ville/plaine ludo-hydraulique ;
- Le lancement d'un concours d'architectes concernant l'aménagement du quartier Gare incluant l'ancienne cave coopérative, la gare routière et le quartier de la Commanderie (TPSF),
- L'éducation écologique en quartier prioritaire : adaptation au changement climatique des écoles modèles ;
- La création d'un Pôle d'enseignement supérieur de la Dracénie « Terre de Campus » avec un axe fort sur l'éco-construction et l'utilisation des énergies renouvelables (EnR), en lien avec le complexe aquatique Jany ;
- L'étude de pré-programmation et de programmation du complexe aquatique sur le site Jany, contigu au futur « Terre de Campus » avec un axe fort sur une conception d'un équipement économe en énergie, éco-responsable et soucieux des ressources ;
- L'étude des potentiels thermiques mix énergie et développement des énergies renouvelables.

Le financement d'Action cœur de ville 2

En synthèse, le programme 2023-2026 comporte 36 actions des partenaires publics et 5 de partenaires privés, soit 41 au total, dont :

- 13 de la ville ;
- 9 de Dracénie Provence Verdon agglomération ;
- 13 de la SAIEM ;
- 1 du Conseil départemental du Var ;
- 5 de partenaires privés.

Le financement prévisionnel s'élève à 67 M € TTC, dont :

- 27 M€ TTC de la Ville de Draguignan et DPVa ;
- 21 M€ TTC par les partenaires privés ;
- 17 M€ TTC par la SAIEM de Draguignan.

Le programme d'actions prévisionnel, sous maîtrise d'ouvrage **de la ville de Draguignan**, correspond à un montant total de 11,5 M € TTC, sur la base desquels un soutien financier sera sollicité auprès des partenaires financeurs à hauteur de 5 377 000 € répartis comme suit :

- 2 026 000 € de l'État ;
- 1 480 000 € du Conseil départemental du Var ;
- 1 371 000 € de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- 500 000 € de la Caisse d'allocations familiales.

Le programme d'actions prévisionnel sous maîtrise d'ouvrage **de DPVa** correspond à un montant total de 15,6 M€ TTC, sur la base desquels un soutien financier sera sollicité auprès des partenaires financeurs à hauteur de 4 705 000 € répartis comme suit :

- 2 122 000 € de l'État ;
- 141 600 € de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur ;
- 2 441 400 € de l'ANAH.

Certaines opérations sont déjà subventionnées par l'État (Fonds vert pour l'Eldorado et Fonds friche pour Trabaud).



ACTION CŒUR DE VILLE

2016
2017

11 actions en 2 ans
pour 11 318 80 € TTC




HABITAT & LOGEMENT
186 679 €


ÉQUIPEMENTS
& SERVICES PUBLICS
3 417 417 €


DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
& COMMERCIAL
313 106 €


MOBILITÉ
& ACCESSIBILITÉ
3 558 931 €


ESPACES PUBLICS
& PATRIMOINE
3 842 668 €

2018
2022

34 actions en 5 ans
dont 25 actions réalisées et 9 en cours
pour 32 352 898 € TTC




HABITAT & LOGEMENT
5 981 613 €


ÉQUIPEMENTS
& SERVICES PUBLICS
341 419 €


DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
& COMMERCIAL
9 524 191 €


MOBILITÉ
& ACCESSIBILITÉ
6 075 849 €


ESPACES PUBLICS
& PATRIMOINE
10 429 826 €



Ville de Draguignan



ACTION CŒUR DE VILLE

2023 36 actions en 4 ans
2026 en cours ou à venir
 pour 65 143 509 € TTC



HABITAT & LOGEMENT
 39 883 529 €
 Exemple d'action :
 réhabilitation de 3
 immeubles rue Cassin (dét.
 opération Habitat) pour la
 création de 32 logements.

**EQUIPEMENTS
 & SERVICES PUBLICS**
 11 546 380 €
 Exemple d'action :
 création d'un Pôle
 d'Enseignement Supérieur
 de la Dracénie (PES3)
 Terre de Campus

**DEVELOPPEMENT
 ECONOMIQUE
 & COMMERCIAL**
 7 728 000 €
 Exemple d'action :
 réhabilitation de l'ancien
 cinéma "Pikaresque"
 Place Cassin.

**MOBILITE
 & ACCESSIBILITE**
 636 000 €
 Exemple d'action :
 réaménagement
 de l'entrée de ville
 rond-point de Gaudy/
 Croixelles/Marché aux
 légumes.

**ESPACES PUBLICS
 & PATRIMOINE**
 4 941 600 €
 Exemple d'action :
 végétalisation des
 cours d'écoles.

